

<http://jesuschristenfrance.fr/spip.php?article267>

# La soeur d'une victime du Bataclan lance un boycott de l'hommage national

- Actions et initiatives pour le Bien commun -



Date de mise en ligne : mercredi 25 novembre 2015

---

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

---

## La soeur d'une victime du Bataclan lance un boycott de l'hommage national

La soeur de François-Xavier Prévost, tué au Bataclan, appelle au boycott de l'hommage national aux victimes des attentats prévu le 27 novembre, sur sa page Facebook. Elle donne les raisons de son refus :

"Vendredi 27 novembre, un hommage national sera rendu aux victimes des attentats terroristes du 13 novembre dernier.

En tant que famille de François-Xavier Prévost, victime de cette tuerie, nous n'y participerons pas.

Nous refusons cette main tendue par les représentants politiques de la France pour plusieurs raisons :

- ▶ Parce qu'en France, les attentats perpétrés du 7 au 9 janvier de cette année ont fait 17 victimes,

Que depuis, rien n'a été fait. Si des textes ont été votés, aucun décret d'application n'a encore été publié. Que 10 mois plus tard, les mêmes hommes, sont en mesure de recommencer et faire cette fois-ci, 10 fois plus de morts,

- ▶ Parce qu'en France, il est possible d'être en lien avec un réseau terroriste, de voyager en Syrie, et de revenir, librement,

- ▶ Parce qu'en France, des personnes fichées S (pour « atteinte à la sûreté de l'Etat » ou visées terroristes) circulent librement, empruntent n'importe quel moyen de locomotion (je pense notamment à l'attentat déjoué du TGV Thalys le 21 août dernier), louent des voitures (les voitures utilisées le 13 novembre pour perpétrer les fusillades dans les rues du 10e arrondissement de Paris avaient été simplement louées), travaillent à nos côtés (je fais ici allusion à l'un des employés de la RATP)...

Il faut rappeler que le recensement de certaines personnes en catégorie S n'entraîne aucune action automatique de coercition, ni même aucune obligation de suivi ou de surveillance par les autorités. Par ailleurs, les fiches S sont temporaires. Si une personne fichée ne commet aucune infraction et se fait oublier, sa fiche est effacée au bout d'un an.

- ▶ Parce qu'en France, 89 mosquées sont recensées comme étant radicales, c'est à dire qu'elles appellent ou profèrent la haine. Qu'il a fallu attendre les événements tragiques du 13 novembre pour que se pose enfin la question de leur dissolution.



## La soeur d'une victime du Bataclan lance un boycott de l'hommage national

---

Parce qu'en France, un homme ayant perpétré un homicide en 2006, condamné en 2008, est libre en 2013. Parce que ce même homme n'a pas peur de dire à la France entière après avoir hébergé plusieurs jours des terroristes « On m'a demandé de rendre service, j'ai rendu service ». Ben oui...

- ▶ Parce que les représentants de l'Etat français ont décidé de mener des raids aériens contre l'Etat Islamiste en Irak puis en Syrie sans se soucier de préserver, avant d'agir, la sécurité de leurs concitoyens.

Alors NON, merci Monsieur le Président, Messieurs les politiciens, mais votre main tendue, votre hommage, nous n'en voulons pas et vous portons comme partie responsable de ce qui nous arrive ! C'est plus tôt qu'il fallait agir. Les attentats du mois de janvier auraient dû suffire !

**J'APPELLE AU BOYCOTT DE L'HOMMAGE NATIONAL RENDU AUX VICTIMES ET VOUS INVITE A PARTAGER MON STATUT."**

Source :

### [le salon beige](#)

Les retards pris par les pouvoirs publics dans la lutte contre la radicalisation

« L'ancien juge antiterroriste Marc Trévidic a livré un diagnostic pessimiste sur la menace terroriste en France. Selon lui, de nouveaux attentats sont à prévoir. En cause, les retards pris par les pouvoirs publics dans la lutte contre la radicalisation. »

« Marc Trévidic a été pendant 10 ans juge d'instruction au pôle antiterroriste de Paris. Attentats de Karachi, de la rue des Rosiers, assassinat des moines de Tibhirine... Tous ces dossiers sont passés entre les mains de ce magistrat expérimenté, reconnu pour son expertise.

Invité ce dimanche du JT de France 2, l'actuel vice-président du TGI de Lille a livré un sombre diagnostic sur la menace terroriste en France, deux jours après les attentats de Paris. "Les gens qu'on arrêtait nous le disaient : l'Etat islamique ne rêve que d'une chose, c'est d'attaquer la France. Ils mettront tous les moyens nécessaires." En août, un homme interpellé a ainsi reconnu à Marc Trevidic que Daech lui avait demandé de commettre un attentat dans un concert de rock.

Sept terroristes sont morts pendant les attentats de Paris. Ce bilan pèse peu au regard de la force de Etat islamique. "Ils peuvent en envoyer autant qu'ils en veulent, assure Marc Trevidic. Ils ont cette grande capacité que n'a plus Al-Qaïda, c'est de gâcher du personnel."

On a laissé grossir un monstre

Le magistrat a décrypté la stratégie de l'organisation terroriste. "Ils ne vont rien faire pendant cinq ou six mois pour voir la réaction de la France" et les mesures prises. Daech miserait ainsi sur une politique répressive à l'encontre des musulmans de France pour enrôler de nouvelles recrues. "Ça a été décrit comme stratégie par Al-Qaïda il y a longtemps. Il faut que les populations musulmanes se soulèvent et pour cela, il faut qu'on leur tape dessus."

Pour Marc Trevidic, qui juge la France en "guerre", de nouveaux attentats sont à prévoir. "Dans une guerre, il n'y a pas qu'une seule bataille."

## La soeur d'une victime du Bataclan lance un boycott de l'hommage national

---

Le magistrat met également en lumière la responsabilité de la communauté internationale dans l'essor de Daech. "Pendant trois ans, on a laissé grossir un monstre. Une fois qu'un groupe terroriste est fort, il s'exporte", explique-t-il, citant les exemples du GIA et Al-Qaïda. Nés en Algérie et en Afghanistan, les deux organisations ont pris de l'importance sur leur territoire respectif avant de mener des attaques à l'étranger.

On n'a rien fait pendant 10 ans

En France, les pouvoirs publics ont tardé à réagir à la montée de l'islam radical, estime également le magistrat. "Après le conflit en Irak [en 2003, NDLR], on a vu la propagande djihadiste et la radicalisation monter en flèche. On ne commence à traiter les causes que maintenant car ça explose. Pendant 10 ans, on a rien fait sur ce terrain", déplore-t-il. Selon Marc Trevidic, "Il faut traiter l'aspect sécuritaire à court terme et le phénomène de la radicalisation à long terme."

Et dans ce domaine, lutter contre l'islamisme en prison ne suffit pas. "Si quand le détenu sort, il se retrouve dans son milieu salafiste, il recommence à zéro. Il faut agir dedans et dehors. »

Source :

[l'Express](#)